

déjà sur le marché. Nous avons les moyens économiques, les installations de recherche et la technologie nécessaires pour chauffer toutes nos maisons, tous nos établissements et tous nos gros immeubles à beaucoup moins de frais qu'à l'heure actuelle. Cela réduirait la demande de pétrole. Malgré cela, il faudra construire une nouvelle usine de traitement des sables bitumineux tous les trois ans pour satisfaire la demande du marché.

Pour la sécurité du Canada, nous devons donc veiller à ce que, une fois que le bill sera adopté, le gouvernement sache que s'il veut être concurrentiel et empêcher le prix mondial d'augmenter, il doit en assumer la responsabilité. Il ne sera pas difficile de convaincre les hommes d'affaires que ce genre de structure est valable. La difficulté consiste à convaincre quelqu'un de prendre l'initiative et la personne la mieux placée pour le faire est certainement le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Ce bill sur l'administration pétrolière est selon moi une mesure très néfaste dans une fédération comme la nôtre. Elle accorde tous ces pouvoirs au gouvernement fédéral. Je suggérerais tout simplement au ministre qu'il en profite pour l'utiliser dans l'intérêt du Canada en maintenant de bas prix.

Je crois que la plupart des députés ici présents sont d'accord sur ce que je viens de dire. J'aimerais qu'on applique la même théorie à tous les projets nécessitant de gros capitaux que nous entreprendrons au cours des prochaines décennies. On accuse le ministre des Finances et le gouvernement d'avoir laissé les coûts augmenter. Nous employons le mot «inflation» pour décrire la situation. Un des principaux facteurs de la hausse des prix depuis dix ans a été l'augmentation constante des taux d'intérêt. S'ils suivaient une politique comme celle que j'ai préconisée ici—en finançant non pas une seule entreprise mais plusieurs et entièrement nouvelles, au lieu que cet argent soit remboursé sur 20 ans et il serait sur quatre ou cinq ans. En effet, sur une période de 20 ans on utiliserait quatre ou cinq fois les mêmes capitaux, ce qui revient à augmenter le montant du capital action quatre ou cinq fois.

Qu'il s'agisse de construire une usine d'extraction des sables bitumineux ou de bâtir une maison au Canada, tout est entre les mains du ministre des Finances. Il peut juguler l'inflation en instaurant des mesures d'austérité. Les contrôles des prix et des salaires sont facteurs d'inflation, mais s'il peut faire circuler les capitaux et les rembourser rapidement, nous aurons une réduction des taux d'intérêt qui sont l'une des principales causes d'inflation. Le coût du gouvernement, le coût des terrains autour des villes, le coût des négociations syndicales patronales et l'utilisation de la masse monétaire, sont autant de facteurs que nous pouvons contrôler. Toutefois, le gouvernement n'a rien fait pour s'attaquer à ces cinq causes fondamentales de l'inflation.

Depuis dix ans les coûts augmentent et, depuis dix ans, le gouvernement refuse de prendre une seule mesure positive, si ce n'est cette idée ridicule de vouloir suivre la courbe d'option Philips qui s'est révélée fautive à l'analyse quantitative. Grâce à ma proposition, monsieur l'Orateur, non seulement les capitaux circuleraient plus vite, mais encore les gouvernements auraient davantage de recettes qui leur permettraient de réduire les impôts et les coûts. On fait ainsi travailler plus de gens. On peut avoir du chômage et de l'inflation en même

Énergie

temps, et au diable toutes ces sornettes au sujet de la courbe d'option de Philips.

● (2052)

Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est de lois et de mesures pour lutter à la fois contre l'inflation et le chômage, c'est de faire le contraire de toutes ces sottises que nous servent les experts financiers depuis 30 ans, soit qu'en luttant contre l'inflation, on augmente le chômage, et vice versa. Toutes les analyses de quantité ont prouvé que c'est faux. Alors, de grâce, défaisons-nous-en.

Le ministre a une merveilleuse occasion de prendre une initiative. Une fois le projet de loi adopté, il n'aura pas même à en modifier les dispositions. Il pourra encore rencontrer son consortium, celui de Syncrude, et le lui soumettre. Que ses représentants lui expliquent alors en quoi l'idée pêche. Il n'est pas trop tard, car on n'en est pas encore rendu au stade de la production.

Quand le nouveau consortium arrivera avec sa proposition, qu'il la leur soumette à lui aussi. Forcez la main de l'Alberta, ils verront bien qu'ils ont tout à y gagner. Si la province et le gouvernement fédéral expliquent franchement à l'entreprise que tous vont faire plus d'argent, il ne pourra qu'en sortir une meilleure affaire, non seulement pour les compagnies, la province et le gouvernement fédéral, mais pour tous les citoyens canadiens. Ce sera la meilleure chance pour le monde entier d'empêcher le prix du pétrole de monter dans les quelques prochaines décennies.

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire quelques mots sur ce bill, car la politique énergétique du gouvernement symbolise certes admirablement son incompétence. On serait porté à croire lorsqu'on examine le dossier du gouvernement qu'on finira par découvrir au moins une chose qui soit à son honneur. Mais depuis tout le temps que je siège assidûment à la Chambre, je n'ai pas encore constaté chez le gouvernement une forme quelconque d'excellence si ce n'est sa propension à dépenser. Sa politique énergétique s'est révélée un échec tant au niveau de la conception que de l'action, ou, si vous préférez, de l'inaction.

Le bill C-19 devrait s'appeler A-19, pour abîme 19. Ce bill doit permettre au gouvernement de tenir la promesse qu'il avait faite à la société Syncrude, c'est-à-dire qu'elle touchera le prix mondial pour ses produits pétroliers, pour son pétrole synthétique, lorsqu'elle en produira. Je rappelle aux députés que la Syncrude, société appartenant aux gouvernements du Canada, de l'Ontario et de l'Alberta, a entrepris de construire notre deuxième usine de traitement des sables bitumineux en Alberta. Ce bill vise à permettre au gouvernement de respecter la promesse qu'il a faite à la Syncrude, il y a quelques années, de lui garantir qu'elle toucherait au moins le prix mondial pour son pétrole.

Je n'aurais probablement pas pris la parole au sujet de ce bill, si le ministre n'avait pas fait, comme d'habitude, de nombreuses déclarations stupides et inexactes à la Chambre, il y a plusieurs jours. J'avais l'intention de soulever ce point lors d'un discours ultérieur, mais j'ai maintenant l'occasion de le faire pendant que la Chambre étudie ce bill. Jetons un coup d'œil aux déclarations du ministre. Au fond c'est une reprise à la Chambre du spectacle honteux auquel il s'est livré lors de la conférence des premiers ministres, une vaste escroquerie pour ce qui est de la contribution du gouvernement fédéral. Le 13